

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1910 - page 116

94 - Val-de-Marne

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne.

OUR REST AREA MUSIC - ORA MUSIC.

Objet : donner la possibilité à toute personne de faire de la musique en participant aux projets décidés lors de l'assemblée générale ordinaire par les adhérents et le conseil d'administration ; créer des échanges entre l'association musicale et des associations de la branche culturelle (compagnies de théâtre, chorales, orchestres), des artistes (locaux et non locaux) ; créer des affinités entre les jeunes de diverses origines en organisant des scènes ouvertes et diverses activités musicales pour ainsi créer une dynamique de groupe et une vie associative ; exploiter toutes les activités liées à la création, la production, l'organisation, la gestion, le développement et la promotion de tous artistes et événements culturels et artistiques, notamment musicaux, tant en France qu'à l'étranger, pour tous publics, au moyen de tous les supports de communication et d'édition, de toutes les techniques et technologies, des moyens humains et structurels que l'association juge pertinent d'utiliser pour servir ses missions ; la révélation et la promotion de musiques nouvelles, la recherche de nouvelles expressions musicales, leur diffusion ; la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous appartements, établissements ou immeubles, scènes et lieux se rapportant à ces activités et, plus généralement, toutes opérations quelconques pouvant contribuer à la réalisation de ce but.

Siège social : 26, rue de Mulhouse, 94500 Champigny-sur-Marne.

Date de la déclaration : 4 mai 2016.